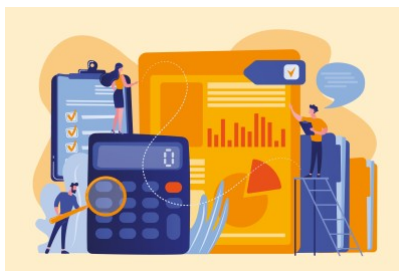

Programme de Formation

CPT03 - Connaître et maîtriser le budget et son exécution



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 30/09/2026

fin 01/10/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Agents et responsables en fonction ou avant une prise de fonction effective n'ayant pas eu de formation à la Comptabilité publique



Objectifs pédagogiques

- Situer le cadre juridique de l'exécution budgétaire
- Connaître le contenu d'un budget
- Savoir exécuter un budget en dépenses et en recettes



Description

1. Le cadre juridique de l'exécution budgétaire et comptable

- La place de la réglementation : le règlement général de la comptabilité publique
- Les acteurs de la comptabilité publique : l'ordonnateur et le comptable
- Les principes fondamentaux de la comptabilité publique
 - La séparation ordonnateurs / comptables
 - L'exclusivité de compétences
 - Les attributions
 - Les aménagements
 - Les responsabilités

2. Le budget et l'exécution budgétaire

- Les principes budgétaires : unité et annualité
 - L'universalité
 - La spécialité



- Le contenu du budget
 - Le budget primitif ou l'état prévisionnel des dépenses et des recettes
 - Les décisions modificatives
- La nomenclature et les imputations budgétaires
 - L'architecture
 - La présentation
 - Les notions de charges et de produits
 - Les autres dépenses et recettes
- L'exécution du budget en dépenses : le cycle de paiement et le mandat de paiement
- L'exécution du budget en recettes : le cycle d'encaissement des recettes et le titre de recettes

3. La comptabilité de l'ordonnateur

- La comptabilisation des dépenses engagées
 - La description
 - Le suivi
 - Le lien avec le mandatement des dépenses
- La comptabilisation des émissions de titres et de mandats
 - La notion de résultat de l'exercice
 - Les opérations spécifiques de fin
 - L'autofinancement
- Le compte administratif et le compte financier



Prérequis

Notions de comptabilité



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud